

Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poissons

Indicateurs canadiens de durabilité
de l'environnement



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Canada

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2026) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poissons. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/niveaux-exploitation-principaux-stocks-poissons.html.

N° de cat. : En4-144/100-2026F-PDF

ISBN : 978-0-660-98963-1

EC26302

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau QC K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par
la ministre de l'Environnement et du Changement climatique et de la Nature, 2026

Also available in English

Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poissons

Mai 2026

Table des matières

Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poissons	5
Aperçu des résultats	5
Niveaux d'exploitation par région	7
Aperçu des résultats	7
Niveaux d'exploitation par groupe d'espèces	8
Aperçu des résultats	8
À propos de l'indicateur	9
Ce que mesure l'indicateur	9
Pourquoi cet indicateur est important	9
Initiatives connexes	9
Indicateurs connexes	9
Sources des données et méthodes	10
Sources des données	10
Méthodes	10
Changements récents	12
Mises en garde et limites	13
Ressources	13
Références	13
Renseignements connexes	13
Annexe	15
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures	15

Liste des figures

Figure 1. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2024	5
Figure 2. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2024	7
Figure 3. Nombre de principaux stocks exploités par rapport aux niveaux approuvés par groupes d'espèces, Canada, 2024	8

Liste des tableaux

Tableau 1. Stocks de poissons récoltés au-dessus de la référence de prélèvement ou d'autres niveaux approuvés, Canada, 2024	6
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2024	15
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2024	15
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Nombre de principaux stocks exploités par rapport aux niveaux approuvés par groupes d'espèces, Canada, 2024	16

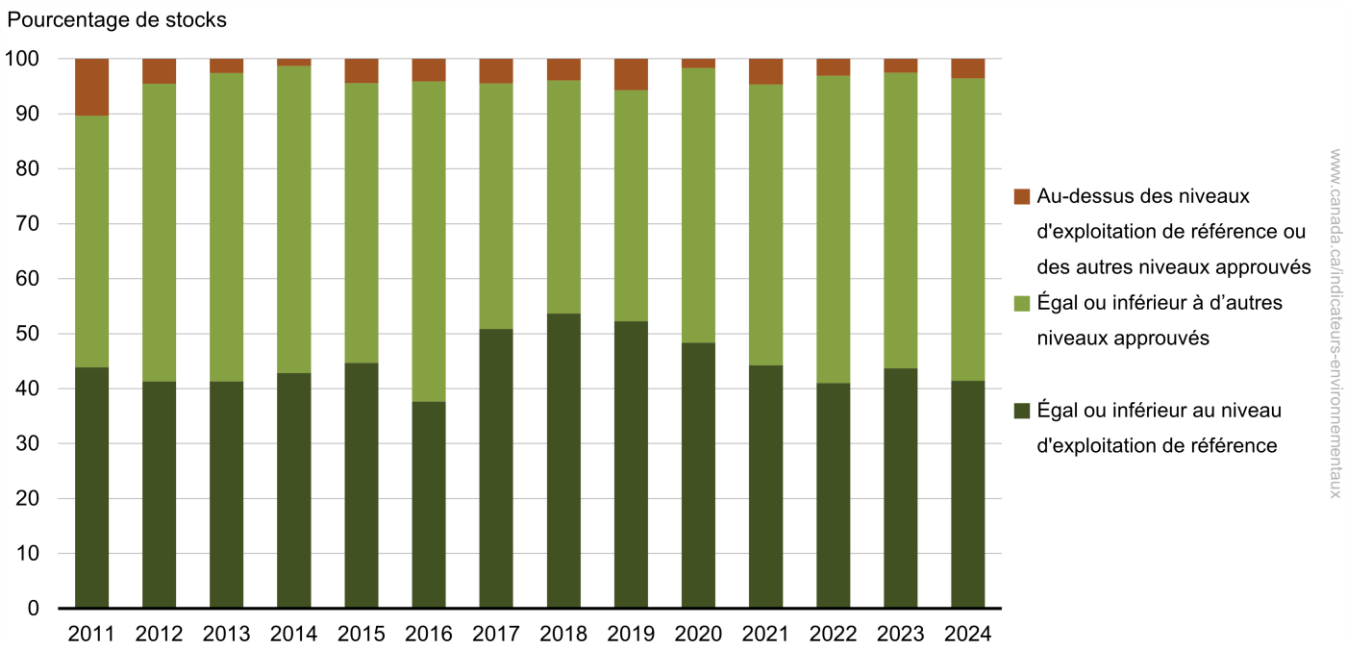
Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poissons

Les limites de prises de poissons sauvages et d'autres animaux marins sont établies de manière à les protéger pour l'avenir. L'indicateur compare les niveaux de récolte actuels avec les seuils de récolte établis pour les principaux stocks de poissons et les autres animaux marins. Certains stocks de poissons ont un niveau d'exploitation de référence, qui est le taux ou le niveau de prélèvement maximum acceptable pour le stock basé sur des données historiques de productivité du stock. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, les niveaux de récolte réels sont comparés à d'autres niveaux approuvés, comme le total autorisé des captures.

Aperçu des résultats

- Parmi les 198 principaux stocks évalués en 2024 :
 - 191 stocks (96 %) ont été exploités à des niveaux inférieurs ou égaux aux niveaux d'exploitation de référence ou à d'autres niveaux approuvés;
 - 7 stocks (4 %) ont été exploités à des niveaux supérieurs aux niveaux d'exploitation de référence ou à d'autres niveaux approuvés.
- Entre 2012 et 2024, le pourcentage de stocks faisant l'objet d'une surexploitation est demeuré faible (en dessous de 5 % des stocks totaux).

Figure 1. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2024



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2025) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Les stocks sont des populations d'une espèce qui se trouvent dans une zone particulière, généralement isolée des autres stocks de la même espèce et autosuffisantes. Par exemple, il existe 6 stocks de morse de l'Atlantique, chacun d'entre eux représentant une zone différente de la région de l'Arctique.

L'exploitation des stocks au-delà de la référence de prélèvement ou d'autres taux/niveaux approuvés peut être évitée grâce aux [politiques de conservation et d'exploitation durable](#). Les décisions clés en matière de gestion des pêches sont prises en répondant aux questions suivantes :

- Quelle proportion d'un stock devrait être exploitée?
- Qui pourrait en faire l'exploitation?

Les taux/niveaux d'exploitation incluent tous les prélèvements effectués par tous les types de pêche. Une exploitation au-delà des références de prélèvements ou d'autres taux/niveaux approuvés peut se produire lorsque des animaux marins sont capturés accidentellement (c'est-à-dire qu'ils sont pris involontairement pendant une pêche visant un autre stock ou une autre classe de taille de poissons) ou lorsque des pêcheurs dépassent leur quotas/nombre de prises autorisées.

Les taux/niveaux d'exploitation sont déclarés par rapport au niveau d'exploitation de référence lorsque ce dernier est connu. Un niveau d'exploitation de référence peut être établi à partir de données historiques suffisantes sur la productivité du stock.

Pour les stocks qui n'ont pas de niveau d'exploitation de référence, des niveaux ont été établis au moyen d'autres approches scientifiques. Consulter l'indicateur connexe sur l'[État des principaux stocks de poissons](#) pour savoir si les principaux stocks se situent dans la zone saine, la zone de prudence ou la zone critique.

Tableau 1. Stocks de poissons récoltés au-dessus de la référence de prélèvement ou d'autres niveaux approuvés, Canada, 2024

Nom du stock	Groupe d'espèces	Région	Raison
Béluga – Nord du Québec (Nunavik)	Mammifères marins	Arctique	Les prises ont dépassé la référence de prélèvement pour la saison
Saumon de l'Atlantique – Golfe	Salmonidés	Atlantique	Incertitude sur les informations de prises
Anguilles et civelles	Autres	Atlantique	Incertitude sur les informations de prises
Gaspereau	Petits poissons pélagiques	Atlantique	Incertitude sur les informations de prises
Crabe des neiges – zone de pêche du crabe 12A	Crustacés	Atlantique	Les prises ont dépassé les niveaux approuvés pour la saison
Crabe des neiges – zone de pêche du crabe 17	Crustacés	Atlantique	Les prises ont dépassé la référence de prélèvement pour la saison
Crabe des neiges – plateau néo-écossais (OPANO 4X)	Crustacés	Atlantique	Les prises ont dépassé la référence de prélèvement pour la saison

Note : Pour plus d'information sur les groupes d'espèces, consulter la section des [Niveaux d'exploitation par groupe d'espèces](#).

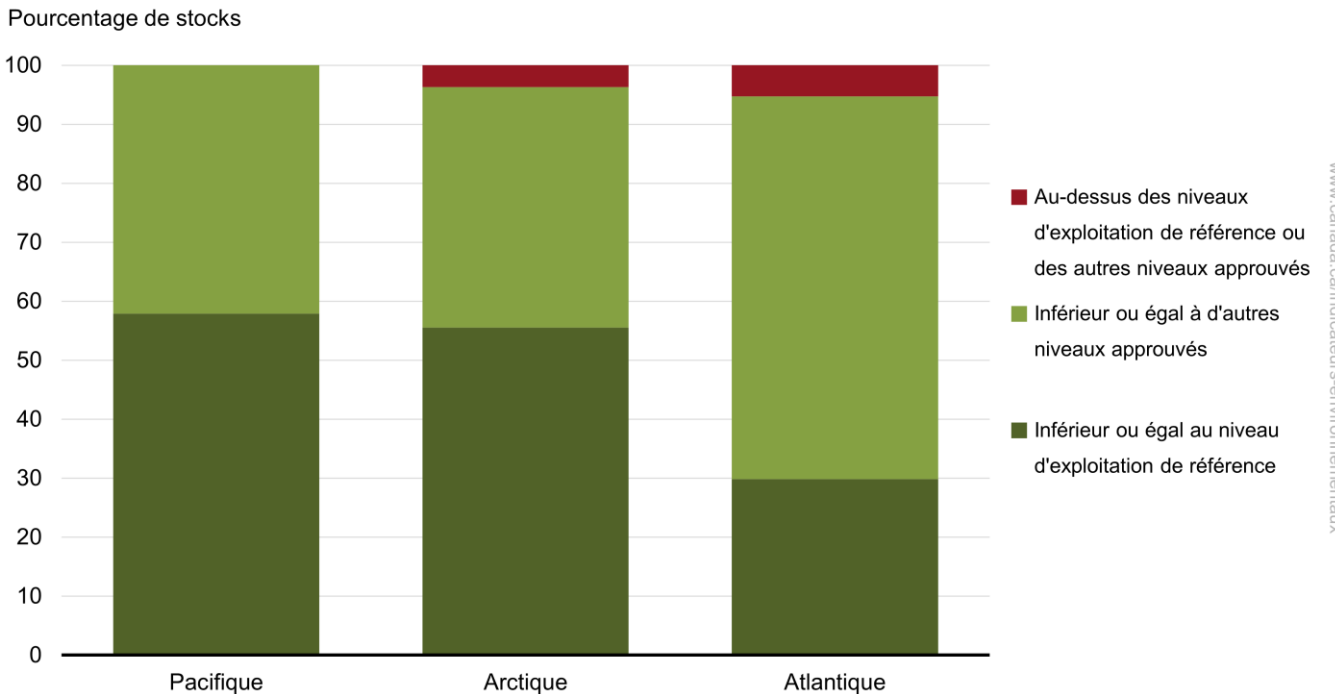
Source : Pêches et Océans Canada (2025) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Niveaux d'exploitation par région

Aperçu des résultats

- En 2024, 6 stocks dans la région de l'Atlantique et 1 stock dans la région de l'Arctique étaient récoltés au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés.

Figure 2. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2024



[Données pour la Figure 2](#)

Remarque : Les stocks ont généralement été attribués aux régions selon leurs bureaux de gestion respectifs de Pêches et Océans Canada. Les stocks gérés par le bureau national central ont été attribués aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2025) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

La région Atlantique inclut le Golfe du Saint-Laurent, le littoral atlantique du Canada, et la baie de Fundy. Dans la région Atlantique, les poissons de fond, les mammifères marins, les mollusques et les grands poissons pélagiques ont été les seuls groupes sans stocks exploités au-dessus de leurs niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés. Les poissons de fond, qui incluent des espèces comme la morue franche, le sébaste, et le flétan, constituent depuis longtemps la base de pêcheries commerciales importantes dans la région Atlantique du Canada. De plus, ils jouent un rôle crucial dans les écosystèmes comme prédateurs. Plusieurs populations de poissons de fond, comme la morue franche, se sont effondrées à partir des années 1990 à cause d'une combinaison de la surexploitation et des changements de conditions environnementales. La quantité totale de poissons de fond reste inférieure à celle du passé dans toute la région Atlantique du Canada. Une gestion adéquate de ces stocks est nécessaire pour prévenir des nouvelles baisses dues à la pêche et pour soutenir leur récupération.

La région Pacifique comprend la côte pacifique de l'ouest du Canada ainsi que le détroit de Géorgie et les eaux libres à l'ouest de Haida Gwaii et de l'île de Vancouver. Tout comme les stocks de poissons de fond de l'Atlantique, les stocks de poissons de fond du Pacifique ont décliné entre 1950 et 2000. À la suite de changement de gestion imposé par les pêcheurs à chalut, les stocks sont restés relativement stables depuis 2000, démontrant l'impact positif que les décisions de gestion peuvent avoir sur le rétablissement des stocks de poissons. Les stocks de salmonidés dans le Pacifique ont été affecté principalement par les changements de conditions environnementales dans les écosystèmes marins et d'eau douce, et par la perte d'habitat. En dépit

d'une forte réduction des prises commerciales, le nombre de saumon reproducteur continue à baisser pour plusieurs stocks.

La région Arctique inclut le versant nord du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, le Nunavik, le Nunatsiavut, la baie d'Hudson et la baie James. Cette région ne compte que des stocks de crustacés, de mammifères marins, de poissons de fond et de salmonidés.

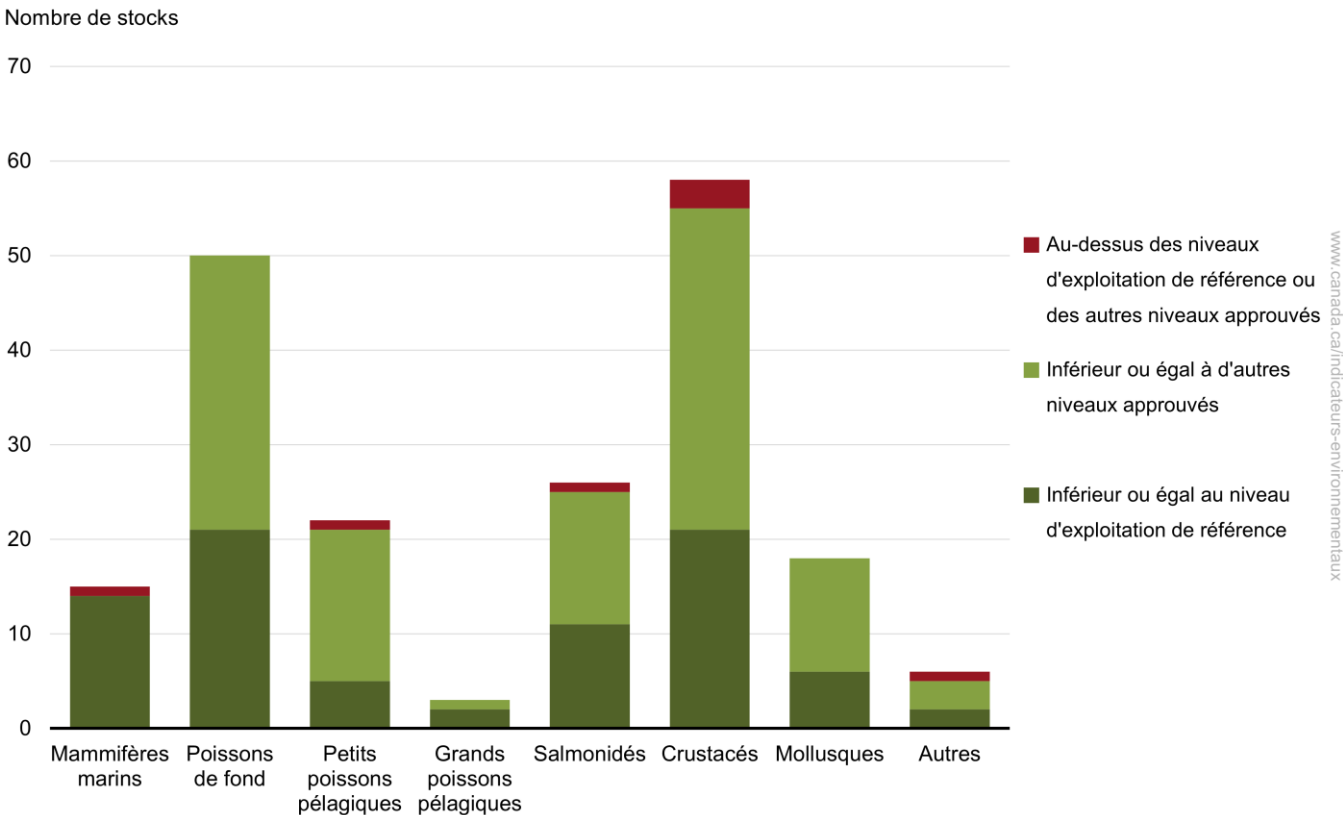
Niveaux d'exploitation par groupe d'espèces

Aperçu des résultats

En 2024 :

- Tous les stocks de poissons de fond, de grands poissons pélagiques et de mollusques ont été récoltés dans des limites acceptables.
- Le groupe d'espèces de crustacées comptait 3 stocks dont la récolte a dépassé les niveaux d'exploitation de référence ou d'autres niveaux approuvés.
- Chacun des 4 autres groupes d'espèces – mammifères marins, petits poissons pélagiques, salmonidés, et « autres » (qui incluent les anguilles et les civelles, les concombres de mer et les oursins) – ont 1 stock qui a été exploité au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou d'autres niveaux approuvés.

Figure 3. Nombre de principaux stocks exploités par rapport aux niveaux approuvés par groupes d'espèces, Canada, 2024



[Données pour la Figure 3](#)

Remarque : Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2025) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Les principaux stocks de poissons au Canada ont été regroupés en 8 catégories :

- Les mammifères marins sont des mammifères qui dépendent sur l'océan pour une partie ou la totalité de leur existence. Les mammifères marins comprennent les phoques, les baleines et les narvals.
- Les poissons de fond sont habituellement capturés près du fond de l'océan. Les poissons de fond comprennent la morue, le flétan et la plie.
- Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau ou près de la surface :
 - Les grands poissons pélagiques comprennent le thon rouge et l'espadon; et
 - Les petits poissons pélagiques comprennent le hareng, le maquereau et la sardine.
- Les salmonidés sont une famille de poisson à nageoires rayonnées. Les salmonidés comprennent le saumon, l'omble et la truite.
- Les crustacés sont une classe d'animaux couverts d'une carapace articulée, et comprennent entre autres les homards, les crabes et les crevettes.
- Les mollusques comprennent les espèces que nous appelons communément coquillages ou fruits de mer, comme les palourdes, les huîtres et les moules.
- Les autres comprennent les anguilles et les civelles, les concombres de mer et les oursins.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur permet de comparer les taux d'exploitation avec les limites de prises établies. Ces limites sont fondées sur des données scientifiques et fournissent une mesure directe indiquant si la gestion de l'utilisation de ces ressources respecte les limites des écosystèmes. Cela constitue une mesure de la pression de la pêche sur les stocks de poissons sauvages.

Pourquoi cet indicateur est important

Pour préserver la valeur écologique, sociale et économique des stocks de poissons, il faut en limiter l'exploitation. La surexploitation et d'autres contraintes peuvent réduire la taille et la productivité des stocks de poissons. Dans le passé, il est même arrivé qu'elles aient entraîné l'effondrement de certains stocks. Le taux d'exploitation est la proportion du stock qui est pêché, que ce soit par des prises intentionnelles ou accessoires. Les taux d'exploitation doivent être modifiés pour tenir compte de l'évolution des conditions et protéger les stocks à l'avenir.

Initiatives connexes

Cet indicateur soutient la mesure des progrès vers l'atteinte de l'Objectif 14 de la [Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026](#) : Conserver et protéger les océans du Canada.

L'indicateur est également utilisé pour rendre compte sur le progrès de la Cible 5 de la [Stratégie pour la nature 2030 du Canada](#) : « Exploitation des espèces/récolte, utilisation et commerce des espèces sauvages ». Cette cible est liée à l'Objectif 5 du [Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](#) (PDF; 393 ko) : « Veiller à ce que l'utilisation, la récolte et le commerce des espèces sauvages soient durables, sûrs et légaux, en prévenant la surexploitation, en minimisant les impacts sur les espèces non ciblées et les écosystèmes, et en réduisant le risque de propagation d'agents pathogènes, en appliquant l'approche écosystémique, tout en respectant et en protégeant l'utilisation durable coutumière par les peuples Autochtones et les communautés locales ».

De plus, l'indicateur contribue aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Il est lié à l'Objectif 14, vie aquatique et à la cible 14.4, « D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques ».

Indicateurs connexes

L'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#) indique si les principaux stocks se trouvent dans la zone saine, la zone de prudence ou la zone critique.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données de 2015 à 2024 proviennent de l'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude). L'étude remplace la Liste de contrôle des pêches, qui a été utilisée de 2011 à 2014. Elle permet un examen systématique des progrès réalisés à l'échelle nationale dans l'atteinte des objectifs de conservation et d'utilisation durable.

Complément d'information

L'étude est menée chaque année au printemps/été et recueille des données portant sur l'année précédente. La même étude appuie l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#).

Les données fournissent un aperçu qualitatif de la façon dont les pêches tiennent compte d'un ensemble de facteurs de gestion durable. Les données offrent aussi une indication des progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques de pêche durable. Les gestionnaires des pêches et les scientifiques incluent dans leur réponse pour l'année d'étude en cours de révision les résultats des évaluations des stocks les plus récentes.

L'étude couvre les principaux stocks de poissons utilisés par les pêches commerciales, récréatives et Autochtones. Un stock de poissons est une population d'individus d'une espèce donnée présente dans une zone particulière. Le stock sert d'unité pour les objectifs de la gestion des pêches.

Les principaux stocks de poissons sont désignés par les gestionnaires de pêches régionaux au sein de Pêches et Océans Canada; ils comprennent ceux qui :

- sont un stock économique important ayant :
 - une valeur annuelle au débarquement de plus de 1 million de dollars;
 - un poids annuel au débarquement de plus de 2 000 tonnes;
- sont un stock important pour :
 - des motifs d'ordre culturel;
 - sa valeur emblématique;
 - les écosystèmes;
- sont un stock international, soit un stock qui :
 - se chevauche;¹
 - migre;
 - est transfrontalier;
 - est géré par une entente internationale ou assujéti à une telle entente;
- font l'objet d'un plan intégré de gestion des pêches;
- font l'objet d'une pêche dirigée;
- sont capturés dans des prises accessoires et qui sont importants pour l'économie;
- sont en voie d'épuisement, mais faisaient partie d'une importante pêche commerciale et sont donc susceptibles de faire l'objet d'un plan de rétablissement en vertu de la [Politique sur l'approche de précaution](#).

Les stocks de poissons comprennent des mammifères marins, des poissons à nageoires, des mollusques et d'autres invertébrés marins. L'année est définie selon les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche des stocks individuels. Elle peut ne pas correspondre à l'année civile et peut varier selon les stocks.

Méthodes

L'indicateur permet de comparer les taux d'exploitation avec les limites d'exploitation. Ces limites sont fondées sur des données scientifiques et permettent de déterminer directement si l'utilisation de ces ressources est gérée à l'intérieur des limites de l'écosystème.

¹ Les stocks chevauchants, comme la morue, la plie et le flétan, sont des stocks qui chevauchent la limite séparant les eaux de pêche des états côtiers des zones hauturières adjacentes.

L'indicateur est un simple dénombrement des stocks qui se retrouvent à l'intérieur des limites des niveaux d'exploitation de référence, à l'intérieur des autres limites d'exploitation ou au-dessus des limites d'exploitation.

Complément d'information

L'indicateur sur les Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poisson catégorise les stocks selon 2 éléments :

1. Limite d'exploitation approuvée : elle indique le niveau maximal durable établi pour un stock de poissons et peut constituer un niveau d'exploitation de référence ou un autre niveau approuvé.
2. Niveau d'exploitation actuel : il indique si l'exploitation actuelle était au-dessus, égale ou inférieure à la limite d'exploitation approuvée. L'exploitation englobe toutes les prises accessoires, qu'elles soient conservées ou remises à l'eau.

Niveaux d'exploitation de référence et autres limites

Un niveau d'exploitation de référence est le taux maximal acceptable de prélèvement pour le stock. Les taux d'exploitation ne doivent pas excéder le niveau d'exploitation de référence. Tous les taux d'exploitation sont fondés sur des évaluations scientifiques, la condition du stock ainsi que des facteurs économiques et sociaux.

Un niveau d'exploitation de référence est déterminé lorsqu'il y a suffisamment de données historiques sur la productivité des stocks pour permettre une estimation analytique du taux maximal acceptable de prélèvement. Il s'agit d'un élément de l'[approche de précaution](#) officielle qui utilise une analyse rigoureuse fondée sur les risques pour l'ensemble des stocks. Selon cette approche, la stratégie d'exploitation d'une zone de pêche doit comprendre un ensemble de composantes standardisées, y compris les points de référence, les règles de décision pour les prises et d'autres éléments. Les niveaux d'exploitation de référence varient selon l'abondance des stocks et leur emplacement dans les 3 zones d'état des stocks définies dans la politique fédérale (c'est-à-dire la zone saine, la zone de prudence et la zone critique; voir l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#) pour de plus amples renseignements sur l'état des stocks).

En ce qui concerne les stocks pour lesquels des niveaux d'exploitation de référence n'ont pas été établis, les niveaux actuels sont comparés à d'autres niveaux approuvés établis par Pêches et Océans Canada. Les niveaux approuvés sont déterminés en fonction des meilleurs renseignements disponibles et de la connaissance des aspects biologiques, économiques et sociaux liés à un stock donné.

Toutes les limites sont déterminées au moyen d'une approche de précaution. Lorsque les données scientifiques sont insuffisantes, des décisions doivent quand même être prises. L'absence de données scientifiques adéquates ne doit pas servir de raison pour reporter ou éviter la prise de mesures qui empêcheraient de graves dommages pour la ressource. Selon la [Food and Agriculture Organization](#) (en anglais seulement), l'approche de précaution à l'égard de la pêche tient compte du fait que les changements dans les systèmes de pêche sont seulement lentement réversibles, difficiles à contrôler, peu compris et sujets au changement des valeurs environnementales et humaines.

Taux d'exploitation

Le taux d'exploitation, également désigné comme le taux de prélèvement, est le ratio de tous les prélèvements anthropiques par rapport à la taille totale du stock exploitable. Chaque année, les gestionnaires indiquent si le taux d'exploitation est au-dessus ou inférieur au niveau acceptable.

Information régionale

Pour les besoins de cet indicateur, les 7 régions de Pêches et Océans Canada ont été regroupées en 3. Les stocks gérés par la région du Pacifique de Pêches et Océans Canada sont assignés à la région du Pacifique. Les stocks gérés par la région de l'Arctique sont assignés à la région de l'Arctique; cette région contient certains stocks de poisson d'eau douce. Les stocks gérés par la région nationale centrale sont assignés aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Les stocks gérés par les autres régions sont assignés à la région de l'Atlantique. Il s'agit des régions du Golfe, des Maritimes, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec.

Groupes d'espèces

Les groupes d'espèces utilisés pour établir cet indicateur sont les mammifères marins, les salmonidés, les poissons de fond, les grands poissons pélagiques, les petits poissons pélagiques, les crustacés, les mollusques et les autres. Ces groupes sont utilisés dans l'[Étude sur la durabilité des pêches](#). Les mêmes regroupements sont utilisés dans l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#).

Changements récents

L'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude), anciennement Liste de contrôle des pêches, a été révisée au fil du temps pour améliorer son utilité en tant qu'outil de gestion. La Liste de contrôle des pêches a été utilisée de 2011 à 2014 et est devenue l'Étude annuelle sur la durabilité des pêches en 2015.

En 2011, la Liste de contrôle et un ensemble de 155 principaux stocks ont été déterminés pour la période de 2011 à 2014, permettant ainsi des comparaisons entre les années. Depuis lors, des stocks ont été ajoutés et retirés de la liste des principaux stocks de poissons dû à une variété de raisons, comme les restrictions de pêche pour protéger la santé de stocks, et la division de stocks pour une meilleure gestion. Ceci a donné lieu à un total de 198 stocks en 2024.

Complément d'information

Entre 2015 et 2019, le nombre de stocks inclus dans l'étude s'est accru à 176. Les changements détaillés apportés à la liste des stocks de poissons au cours des 5 dernières années sont présentés ci-dessous :

En 2020, la liste des principaux stocks de poissons a été révisée à 180 :

- la crevette nordique a été scindée en 4 stocks (+3);
- le hareng a été scindé en 2 unités (reproducteurs d'automne et reproducteurs de printemps) (+1);
- le sébaste était préalablement constitué de 2 unités et a été scindé en 2 espèces (+0).

En 2021, la liste des principaux stocks a été révisée à 192 :

- le homard côtier était préalablement constitué de 2 unités et a été scindé en 11 unités (+9);
- 1 stock de limande à queue jaune a été ajouté (+1);
- 1 stock de saumon quinnat a été ajouté (+1);
- 1 stock de saumon coho a été ajouté (+1).

En 2022, la liste des principaux stocks a été révisée à 195 :

- le hareng (4VWX) a été scindé en 4 stocks (+3).

En 2023, la liste de principaux stocks a été révisée à 199 :

- le crabe des neiges a été scindé en 5 stocks (+4);
- palourdes intertidales – couteau de la côte nord de Haida Gwaii a été renommé couteau du Pacifique (+0).

En 2024, la liste de principaux stocks a été révisée à 198 :

- le béluga – Nord du Québec (Nunavik) a été transféré de la région de l'Atlantique à celle de l'Arctique (+0)
- le thon blanc a été reclassé de la catégorie des petits pélagiques à celle des grands pélagiques (+0)
- 1 stock d'inconnu a été ajouté (+1)
- 1 stock de hareng de l'Atlantique a été supprimé (-1)
- 1 stock de plie grise a été supprimé (-1).

Les critères de classification des prises par rapport aux niveaux d'exploitation de référence ont été renforcés en 2015. Les résultats de l'étude sont examinés chaque année pour suivre les progrès, rassembler des informations sur les principaux stocks de poisson et aider à établir les priorités pour améliorer la gestion de la pêche.

Mises en garde et limites

Une surexploitation au cours d'une seule année ne signifie pas qu'un stock fait l'objet d'une pêche non durable. Cela entraîne plutôt une intervention de gestion. Par exemple, les stocks gérés par l'entremise de quotas sont assujettis à la conciliation des quotas, ce qui signifie que toute surexploitation d'un stock pendant une année est déduite de la limite d'exploitation établie pour l'année suivante.

L'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude) contient les meilleurs renseignements disponibles. Comme les océans sont vastes et profonds et que les poissons se déplacent entre les habitats, leurs populations sont difficiles à surveiller.

L'étude résume les renseignements sur une grande variété d'espèces, de régimes de gestion, de types de pêche, de régions géographiques et de contextes socio-économiques. De petits changements dans l'ensemble des stocks étudiés se produisent à la suite de changements dans l'évaluation ou la gestion des stocks. Il convient d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

Pour la plupart des stocks, y compris tous les poissons de fond, la conciliation des quotas est mise en œuvre dans les cas où il y a des surexploitations saisonnières. Les transferts en cours de saison permettent des échanges entre titulaires de permis, comme dans le cas où les prises excessives d'un pêcheur peuvent être appliquées au quota non utilisé d'un autre pêcheur. Lorsque les transferts en cours de saison ne permettent pas de couvrir suffisamment les prises excessives, ces dernières sont déduites de la limite d'exploitation établie pour l'année suivante.

L'indicateur ne tient pas compte des stocks faisant l'objet d'une pêche s'ils ne répondent pas aux critères des principaux stocks. Les algues et les autres plantes aquatiques sont également exclues.

Ressources

Références

Boldt, J.L., Joyce, E., Tucker, S., Gauthier, S., et Dosser, H. (Éds.) (2024) [State of the physical, biological and selected fishery resources of Pacific Canadian marine ecosystems in 2023](#) (PDF; 21,5 Mo) (en anglais seulement). Consulté le 9 mars 2026.

Pêches et Océans Canada (2009) [Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution](#). Consulté le 9 mars 2026.

Pêches et Océans Canada (2021) [À propos de l'Étude sur la durabilité des pêches](#). Consulté le 9 mars 2026.

Pêches et Océans Canada (2022) [Cadre pour la pêche durable](#). Consulté le 9 mars 2026.

Pêches et Océans Canada (2022) [Les océans du Canada maintenant : Écosystèmes du Pacifique, 2021](#). Consulté le 9 mars 2026.

Pêches et Océans Canada (2024) [Les océans du Canada maintenant : Écosystèmes de l'Atlantique, 2022](#). Consulté le 9 mars 2026.

Pêches et Océans Canada (2025) [Décisions dans la gestion des pêches](#). Consulté le 9 mars 2026.

Pêches et Océans Canada (2025) [Étude sur la durabilité des pêches](#). Consulté le 9 mars 2026.

Pêches et Océans Canada (2025) [Les océans du Canada maintenant : Écosystèmes de l'Arctique, 2023](#). Consulté le 9 mars 2026.

Renseignements connexes

[Avis scientifiques](#) (comprend des Rapports sur l'état des stocks)

[Espèces aquatiques](#)

[Fonds des pêches du Canada](#)

[Gestion des pêches](#)

[Pêches](#)

[Plans de gestion intégrée des pêches](#)

[Poissons et fruits de mer durables](#)

[Politique sur la gestion des prises accessoires](#)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2024

Année	Inférieur ou égal au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	Inférieur ou égal à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Total (nombre de stocks)
2011	68	71	16	155
2012	64	84	7	155
2013	64	87	4	155
2014	66	86	2	154
2015	71	81	7	159
2016	64	99	7	170
2017	91	80	8	179
2018	95	75	7	177
2019	92	74	10	176
2020	87	90	3	180
2021	85	98	9	192
2022	80	109	6	195
2023	87	107	5	199
2024	82	109	7	198

Remarque : Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2025) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2024

Niveau d'exploitation	Pacifique (nombre de stocks)	Arctique (nombre de stocks)	Atlantique (nombre de stocks)
Inférieur ou égal au niveau d'exploitation de référence	33	15	34
Inférieur ou égal à d'autres niveaux approuvés	24	11	74
Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés	0	1	6

Remarque : Les stocks ont généralement été attribués aux régions selon leurs bureaux de gestion respectifs de Pêches et Océans Canada. Les stocks gérés par le bureau national central ont été alloués aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2025) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Nombre de principaux stocks exploités par rapport aux niveaux approuvés par groupes d'espèces, Canada, 2024

Groupe d'espèces	Espèces / stocks inclus	Inférieur ou égal au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	Inférieur ou égal à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés (nombre de stocks)
Mammifères marins	Baleine boréale, béluga, morse de l'Atlantique, narval, phoque du Groenland, phoque gris	14	2	1
Poissons de fond	Aiglefin, aiguillat, flétan, goberge, limande, merluche, morue, morue charbonnière, morue-lingue, plie, raie, sébaste, sébastolobe	21	29	0
Petits poissons pélagiques	Bar rayé, capelan, eulakane, gaspareau, hareng, maquereau, sardine	5	16	1
Grands poissons pélagiques	Espadon, thon rouge, thon blanc	2	1	0
Salmonidés	Corégone, Dolly Varden, omble chevalier, saumon, touladi	11	14	1
Crustacés	Crabe, crevette, homard, krill	21	32	3
Mollusques	Buccin, huître, mye, palourde, panope, pétoncle	6	12	0
Autres	Anguille et civelle, concombre de mer, oursin	2	3	1
Total	s/o	82	109	7

Remarque : s/o = sans objet. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2025) [Étude sur la durabilité des pêches](#).